

Faites grandir votre projet, pas vos doutes.

Besoin d'un accompagnement ?

Intégrez le programme d'accompagnement pour les projets créatifs à fort potentiel économique !

**Appel à candidature
jusqu'au 12 mai 2025**

Nantes
Métropole

samoa
Fabrique urbaine & créative
de l'île de Nantes

samoa
Fabrique urbaine & créative
de l'île de Nantes

Créative Sélection 2025

Règlement et calendrier de l'appel à candidatures

CREATIVE SELECTION : VOTRE ACCELERATEUR DE PROJET

6 PROJETS D'ENTREPRISES SELECTIONNES

La Creative Sélection accompagnera six entreprises ou projets, de fin juin 2025 à mars-avril 2026. Ces 9 mois seront rythmés par des ateliers visant à faire progresser de façon très pragmatique tous les aspects des projets sélectionnés : à la fois sur le contenu (proposition de valeur, cibles clients, modèle économique, business plan, stratégie digitale...), mais aussi sur l'environnement du projet (financier, communication, juridique...).

Des experts partageront leurs méthodologies lors d'ateliers collectifs ponctués d'exercices pratiques, adaptés au contexte de chaque participant. Des séances mensuelles de coaching personnalisé réalisées par un binôme de coachs dédiés aideront à faire progresser les projets. Des temps d'échanges sont régulièrement prévus entre les lauréats, pour créer une dynamique de groupe.

EN QUOI CONSISTE LA CREATIVE SELECTION ?

Creative Sélection est un programme d'accélération destiné à structurer et à booster des projets à fort potentiel économique dans les domaines des Industries Culturelles et Créatives. Ces projets devront présenter un caractère d'innovation, d'usage ou technologique. Ces projets devront être générateur d'emplois sur le territoire des Pays de la Loire.

POUR QUI ?

Les créateurs de projets ou les dirigeants d'entreprises **en phase d'amorçage ou de diversification*** (de moins de 5 ans) qui souhaitent bénéficier de cet accompagnement devront être implantés en Pays de la Loire et avoir un projet en lien avec les Industries Culturelles et Créatives.

Les candidats devront prendre en compte les enjeux de transitions environnementales et/ou sociales et/ou économiques dans leur projet et présenter leur approche des transitions dans leur dossier de candidature.

**Diversification : concerne la diversification de marché, de produits ; un repositionnement stratégique fort ; une stratégie de rebond face une crise.*

À LA CLE

- **Un accompagnement en trois volets : ateliers collectifs, coachings personnalisés et conseils sur mesure.**

PROGRAMME DES ATELIERS

Les ateliers : les projets et entreprises sélectionnés participeront aux journées de formation / atelier sur les thématiques stratégiques, qui vont de la proposition de valeur jusqu'à la commercialisation. Ces ateliers alternent théorie et mise en pratique.

Une quinzaine d'ateliers, d'une demi-journée à 1 journée, animés par des consultants experts de leur domaine, est proposée durant le dispositif. Voici quelques exemples de thématiques proposées :



- **Proposition de valeur** : proposition de valeur – offre et marchés cibles
- **Modèle économique** : approfondissement des différentes dimensions du business model
- **Juridique-social-fiscal** : pacte d'associés, évolution du capital, formes de contractualisation...
- **Stratégie digitale** : réseaux sociaux, site internet, SEO...
- **Propriété intellectuelle** : droits d'auteur – marque – modèles – brevets.
- **RSE & Impacts** : les fondamentaux de la RSE, augmenter ses impacts
- **Business Plan** : les fondamentaux pour structurer son business plan, les attentes des financeurs
- **Marketing / Commercial** : développement commercial, plan d'action commerciale
- **Pitch** : structuration de la présentation de son entreprise / simulation d'un pitch "investisseur"

COACHING

Point fort du dispositif, les lauréats de la Créative Sélection bénéficieront d'un accompagnement pendant 9 mois par un binôme de coachs de la SAMOA. Sur la base d'une fréquence mensuelle, ce coaching leur permettra de définir des plans d'actions individuelles et de travailler sur des problématiques liées au projet.

CONSEILS SUR MESURE

Pour compléter le dispositif une vingtaine d'heures de conseils sont proposées conjointement par nos partenaires experts :

- **In Extenso** : rédaction de business plan, fiscalité de l'innovation, comptabilité
- **Parthema** : conseils juridiques, social, facilitation des démarches de création
- Mais aussi : **Banque Populaire Grand Ouest, Atlanpole, Jog Factory, Agence Webmarketing** ...

LES DOMAINES D'INNOVATION CIBLES

Pour les projets présentés, l'innovation, qu'elle soit technologique, de service ou d'usage doit s'inscrire dans les Industries Culturelles et Créatives et/ou être en lien avec les transitions urbaines (incluant le lien avec la santé globale) :

- **Les filières des Industries Culturelles et Créatives**



Toutefois les projets du Spectacle Vivant reposant sur une économie mixte (subvention et chiffre d'affaires) seront orientés vers notre accélérateur Culture Sélection.

- **Les transitions urbaines**

Accompagner le développement de concepts innovants pour inventer la ville de demain, pour accélérer les transitions, s'engager pour une ville créative, durable, et centrée sur le citoyen (transition énergétique, transition environnementale ou sociale, mobilité durable, activités physiques...).

Territoire en mouvement depuis plus de 20 ans, l'île de Nantes contribue au rayonnement européen de la métropole nantaise. Véritable laboratoire urbain à ciel ouvert, ici se fabrique la ville de demain, sobre et innovante, pour accueillir aux mieux toutes les populations.

CALENDRIER DE L'APPEL A PROJETS ET DEMARRAGE DU DISPOSITIF

- **Du 07/03 au 12/05/2025** : dépôt des candidatures en ligne
- **04/04/2025 de 14h à 15h30** : une réunion publique d'information sur l'accélérateur (dossier, sélection, déroulement, contenu) se tiendra dans les Halles1&2, locaux du Pôle économique de la SAMOA (si vous souhaitez assister en visio, merci de nous contacter). [Sur inscription](#).
- **Pour les dossiers déposés avant le 25/04/2025** : un retour sera fait au porteur de projet sur d'éventuels éléments manquants à compléter. Un nouveau dossier pourra être déposé ensuite.
- **13 juin 2025 de 9h à 14h** : jury de sélection avec **audition des finalistes**
- **03 & 04 juillet 2025** : Ateliers de démarrage de l'accélérateur Créative Sélection

LES CRITERES DE SELECTION

1. Thématique : lien avec les Industries Culturelles et Créatives et/ou les transitions urbaines
2. Équipe : compétences et complémentarité de l'équipe projet.
3. Impact du projet / entreprise : impact environnemental et/ou sociétal du projet / entreprise
4. Innovation et proposition de valeur : offre différenciante, innovation d'usage, de service ou technologique.
5. Stratégie de développement envisagée / accès au marché : développement du CA, création d'emplois, modèle économique, cible clients et accès à ces cibles.
6. Motivation à intégrer le dispositif Créative Sélection

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

- **Etape 1** : [téléchargez](#) le sommaire de présentation du projet
- **Etape 2** : réalisez la présentation de votre projet en vous basant sur ce sommaire



- **Etape 3** : [déposez votre candidature en ligne](#) en complétant le formulaire et en y joignant votre dossier de présentation

N.B. : Vous pouvez ajouter des images, des vidéos ou des liens pour illustrer votre concept / activité. Le nombre de pages est indicatif, n'hésitez pas à l'adapter pour une présentation claire de votre projet / entreprise.

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

- Sophie Maitrallain : sophie.maitrallain@samoa-nantes.fr
- Tangi Fouyer : tangi.fouyer@samoa-nantes.fr



modas